

Stéphanie NICOLAS, Ouardia DJOUAHER Octobre 2022

LES LOISIRS, PREMIER MOTIF DE DÉPLACEMENT MÉTROPOLITAIN

Se rendre au sport ou à une pièce de théâtre, manger au restaurant ou partir en week-end à la campagne sont autant de raisons qui nous poussent à effectuer des déplacements.

Si pendant longtemps la mobilité était contrainte, c'est-à-dire très majoritairement liée au travail ou aux études, l'Enquête Mobilité Certifiée CEREMA (EMC2) montre que les déplacements du temps libre occupent une place importante dans notre mobilité quotidienne.

La semaine, les habitants alternent entre « travail » et « loisir »

Associé majoritairement au week-end et aux vacances, le loisir est également le premier motif de déplacement la semaine, il représente 23 % des 6 millions de déplacements totaux réalisés dans une journée. Cela signifie que 1,5 million déplacements sont réalisés au sein de la Métropole d'Aix-Marseille-Provence pour le motif loisirs en semaine.

En moyenne, un habitant parcourt 4.3 km pour ses déplacements loisirs sur 21 km parcourus dans la journée, et consacre 20 minutes de son temps à se déplacer pour les loisirs sur 1h et 10 minutes de temps parcourus.

Les déplacements loisirs sont majoritairement dominés par les sorties amicales et familiales et les activités sportives et culturelles. 60 % des déplacements loisirs réalisés dans la Métropole en semaine, sont liés à la visite et aux activités sportives, culturelles et associatives.

Cette mobilité est également influencée par le profil de la personne, puisque selon le genre, l'âge et les catégories socio-professionnelles les pratiques diffèrent.

Les hommes font plus de déplacements liés à l'activité loisirs que les femmes (6 points de plus), alors que les femmes font plus de déplacements liés à la visite (10 points de plus).

Les catégories socio-professionnelles, telles que les chômeurs et les retraités, consacrent une plus grande part de leur mobilité aux loisirs:

- Les retraités consacrent 30% de leurs déplacements aux loisirs en jour de semaine, les chômeurs 30% et les étudiants 27%.
- Les travailleurs à temps plein consacrent 16% de leurs déplacements quotidiens aux loisirs, et les travailleurs à temps partiel 16%.

Le lieu de résidence est également un facteur qui va influencer les pratiques de déplacements des loisirs, particulièrement dans les distances et le choix modal.

Les habitants de Marseille profitent d'une plus grande proximité avec leurs loisirs de semaine par rapport aux habitants des autres villes de la Métropole. Ainsi, les marseillais consacrent en moyenne 4 km au cours d'une journée pour le motif loisirs contre 6 km à Martigues.

Le mode de transport privilégié par un Marseillais pour effectuer sa pratique loisir est la marche. Cependant, dès que les déplacements dépassent le rayon de 3km, il privilégie la voiture.

En semaine, la moitié des déplacements liés aux loisirs est réalisée par des modes de déplacements alternatifs (transports en commun mais surtout la marche) et l'autre moitié réalisée en voiture.

Louvre & Paix La Canebière CS 41858-13221 Marseille cedex 01



agam@agam.org



Le loisir, le motif principal de déplacement du week-end

Si la semaine et le week-end le premier motif de déplacement dans la Métropole est le loisir, les comportements et usages de mobilité sont différents entre ces deux périodes.

Le week-end, ce dernier devient le motif principal de déplacement de la population et prend plus d'ampleur. La moitié des déplacements réalisés le week-end est liée aux loisirs (48%).

3 millions de déplacements sont réalisés pour les loisirs sur un total de 6,3 millions déplacements le week-end dont 1,6 million déplacements le samedi et 2,4 millions déplacements le dimanche.

La visite et les activités sportives, culturelles et associatives restent les principaux motifs loisirs pour lesquels les gens font des déplacements, la visite gagne 10 points de plus par rapport à la semaine et l'activité en perd 3.

En outre, les distances parcourues pour ce genre de déplacements le week-end deviennent 3 fois plus importantes que la semaine. Les loisirs qui constituent une activité de proximité les jours de semaine deviennent une activité de longues distances le week-end.

En moyenne, un habitant de la Métropole parcourt 17km pour les loisirs le week-end sur 53km parcourus, et consacre environ une heure de son temps à se déplacer pour les loisirs.

Le week-end, la part de la voiture augmente par rapport à la semaine puisque deux tiers des déplacements week-end sont réalisés en voiture pour tout motif confondu. Au total ce sont 38 milliards de kilomètres parcourus en voiture pour les loisirs chaque week-end dans la Métropole.

Les loisirs, un motif de déplacement sous-estimé ?

Sur l'ensemble de la mobilité d'une personne du lundi au dimanche, le loisir est le motif qui génère le plus grand volume de déplacement.

L'EMC2 montre que la mobilité pour les loisirs en semaine est plus importante que celle du travail dans la Métropole aux heures de pointe, sauf à celle du matin :

- À 18 h, les déplacements loisirs sont 30 % plus important que le travail.
- Entre 12h et 14h, les déplacements loisirs sont 39 % plus important que le travail
- Les déplacements travail s'arrêtent à 19h la semaine, alors que ceux des loisirs s'étalent jusqu'à 23 h.

Le week-end, le loisir représente 48% de la mobilité totale du week-end.

Ainsi, le loisir est le motif pour lequel le besoin de mobilité est le plus diversifié, puisqu'il constitue une grande part des déplacements aux heures de pointe et qu'ils subsistent de nombreux déplacements durant les heures creuses et une explosion du besoin le week-end. La diversification des modes de vie, et notamment l'augmentation significative du télétravail, bouleversent les modes de déplacements et l'offre de mobilité.

Si les déplacements domicile-travail constituent depuis longtemps des enjeux visibles en termes de mobilité et transport, les évolutions rapides de nos modes de vie réinterrogent l'organisation de nos mobilités et flux de déplacement.

Nos mobilités sont de moins en moins contraintes pour laisser une plus grande place à la mobilité du temps libre.

Par ailleurs, le développement du télétravail donne une nouvelle flexibilité à nos déplacements avec des heures de pointes qui pourraient s'inverser.

Avec plus de 1,5 million de déplacements loisirs la semaine et 3 millions le week-end, l'offre de transport traditionnelle organisée autour du temps de travail ne répond plus complétement aux besoins diversifiés des habitants.